Conditions générales de la campagne promotionnelle : « 12 mois de PRIME+ gratuits »

Conformément aux conditions générales suivantes, les nouveaux clients de Scalable Capital Bank GmbH, Seitzstraße 8e, 80538 Munich (Scalable Capital) résidant en Allemagne, en Autriche, en Italie, en France, en Espagne ou aux Pays-Bas et âgés d'au moins 18 ans sont éligibles pour participer (les Participants) à cette campagne promotionnelle. En participant à la campagne promotionnelle, les Participants acceptent les présentes conditions générales.

Présentation

Pendant la période de la campagne promotionnelle **du 22 novembre 2026 au 30 novembre 2026** (la Période de la campagne), les nouveaux clients éligibles ont la possibilité de recevoir une prime conformément aux conditions suivantes:

pour participer à la campagne promotionnelle, les Participants doivent s'inscrire pour ouvrir leur premier compte-titres Scalable Broker pendant la Période de la campagne, lancer la procédure d'identification et finaliser intégralement l'ouverture du compte ainsi que le passage ultérieur au modèle tarifaire PRIME+ au plus tard le **14 décembre 2026**.

Prime

La prime consiste en l'exonération des frais forfaitaires habituels (selon la liste des prix et des services en vigueur, actuellement 4,99 € par mois) pour le modèle tarifaire PRIME+ Broker pendant 12 mois consécutifs (à compter de la date de passage effectif au modèle tarifaire PRIME+ Broker).

Explications et conditions supplémentaires

La prime est accordée directement par la renonciation au prélèvement des frais forfaitaires mensuels (exonération de frais) pendant la période de 12 mois.

Une fois la procédure d'inscription terminée, les Participants doivent passer eux-mêmes au modèle tarifaire PRIME+ dans l'espace client ou dans l'application. L'abonnement PRIME+ se renouvelle automatiquement chaque mois à l'issue des 12 mois gratuits au tarif standard (selon la liste des prix et des services en vigueur, actuellement 4,99 € par mois). Les clients peuvent changer de formule ou résilier leur abonnement à tout moment avec effet à la fin de la période de facturation en cours. En cas de passage anticipé au modèle tarifaire FREE ou de résiliation pendant les 12 mois gratuits, tout droit restant à l'exonération de frais est perdu.

Motifs d'exclusion

La prime est personnelle et non transférable. Les Participants ne peuvent recevoir la prime qu'une seule fois. Les participations multiples et les primes multiples sont exclues. Il n'existe aucun droit à la participation.

Les clients existants de Scalable Capital (y compris les clients qui détenaient déjà un compte-titres Scalable Broker avant le début de la Période de la campagne) sont exclus de la participation.

Les employés de Scalable Capital et de ses sociétés affiliées au sens des articles 15 et suivants de la loi allemande sur les sociétés par actions (AktG) ainsi que leurs proches sont exclus de la participation. La participation dans le cadre de l'exercice d'une activité commerciale, à des fins commerciales et/ou dans tout autre contexte professionnel ou commercial est également interdite.

Si (à la discrétion raisonnable de Scalable Capital) des motifs légitimes existent, par exemple (a) en cas de manipulation liée à l'accès ou au déroulement de la campagne promotionnelle, (b) en cas de violation des présentes conditions générales, ou (c) en cas d'informations fausses ou trompeuses liées à la participation, Scalable Capital peut (à sa discrétion raisonnable) exclure des personnes de la campagne promotionnelle et refuser ou révoquer ultérieurement l'exonération de frais, ainsi que réclamer les frais forfaitaires habituels et/ou les prélever sur le compte-espèces correspondant.

Les Participants sont responsables de l'exactitude de leurs informations personnelles pertinentes pour la participation à la campagne promotionnelle. L'ouverture du compte est subordonnée à la réussite de la vérification d'identité (par exemple via Deutsche Post AG ou Fourthline B.V., selon le pays

de résidence) ; aucun motif objectif ne doit s'opposer à l'acceptation en tant que client.

Des impôts peuvent être dus sur la prime et sont à la charge des Participants. Scalable Capital ne fournit aucun conseil fiscal. Veuillez consulter un conseiller fiscal si vous avez des questions.

Responsabilité de Scalable Capital

Scalable Capital n'est pas responsable des dommages pouvant résulter d'erreurs, de retards ou d'interruptions de transmission, de dysfonctionnements d'équipements techniques ou d'autres services techniques, de contenus inexacts, de la perte ou de la suppression de données, de virus informatiques ou de toute autre manière lors de la participation à la campagne promotionnelle, sauf si ces dommages sont causés par Scalable Capital (ses organes, employés ou agents d'exécution) de manière intentionnelle ou par négligence grave, ou par la violation d'obligations dont l'exécution est essentielle à la bonne exécution du contrat, dont la violation compromet la réalisation de l'objet du contrat et au respect desquelles les utilisateurs peuvent régulièrement se fier. La responsabilité pour les dommages résultant d'une atteinte coupable à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé reste inchangée.

Fin anticipée de la campagne promotionnelle

Scalable Capital se réserve le droit de mettre fin à la campagne promotionnelle ou de la modifier à tout moment sans préavis s'il existe une raison objective de le faire. Les raisons objectives incluent, sans s'y limiter, les circonstances dans lesquelles la poursuite de la campagne promotionnelle serait contraire aux intérêts légitimes de Scalable Capital ou de tiers, ou si la bonne exécution de la campagne promotionnelle ne peut plus être garantie. Les droits valablement acquis avant le moment de la fin anticipée restent inchangés. La campagne promotionnelle est soumise exclusivement au droit allemand, dans la mesure permise. Tout recours juridique est exclu.

Protection des données

Afin de mener à bien et de traiter la campagne promotionnelle, nous traitons vos données personnelles, telles que votre prénom et votre nom, votre adresse e-mail et votre adresse postale, conformément à l'art. 6, par. 1, point b) du RGPD. Nous supprimerons les données personnelles dès que la campagne promotionnelle sera terminée et que les données ne seront plus nécessaires aux finalités énoncées ci-dessus, sous réserve qu'il n'existe aucune autre base légale (par exemple, les délais de conservation prévus par le droit commercial et fiscal). De plus amples informations figurent dans nos informations sur la protection des données à l'adresse fr.scalable.capital/protection_des_donnees.

Si des traductions des présentes conditions générales sont effectuées dans une autre langue, il s'agit uniquement de traductions non contraignantes. Pour éviter tout doute, seules les présentes conditions générales en langue anglaise font foi.